



Frais d'avocat-aide juridictionnelle

Par baba09

bonjour

suite à un délit de fuite en mobylette, je suis passé ce jour au tribunal.

j'étais obligé d'avoir un avocat.

c'est l'avocate qui m'a contacté et m'a demandé 650 euros. je suis actuellement sans travail et n'ai pas sûr de ravoir des droits au pôle emploi.

elle a pris mon dossier 10 mns avant l'ouverture.

n'a dit qu'une seule phrase devant le juge comme quoi j'avais déjà eu 500 euros d'amende pour la vitesse, le casque détaché..

elle m'a demandé d'aller retirer de l'argent; je n'ai pu que 40 euros.

elle m'a envoyé aussitôt cet après-midi la facture du solde.

comment vais-je faire pour payer car en plus j'ai une amende de 150 euros et des frais.

elle ne m'a jamais parlé d'aide juridictionnelle je viens juste de l'apprendre par une amie. est-il trop tard pour faire la demande? et e prix ne vous paraît pas élever?

merci de vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,

L'aide juridictionnelle peut vous être accordée en fonction de vos revenus.

Voir comment sur ce lien :

[url=<https://www.aidejuridictionnelle.justice.fr/>]/https://www.aidejuridictionnelle.justice.fr/[/url]

L'aide ne couvre pas l'amende.